



ANNEXES base des Caisses:

CLASSIFICATION COMMUNE DES ACTES MÉDICAUX

3.1.1 Principe 1 : notion d'acte global

La notion d'acte global est un principe fondamental de la CCAM : chacun des libellés est en effet élaboré dans le but de décrire un acte dans l'intégralité de sa réalisation. C'est-à-dire que l'acte ainsi caractérisé inclut implicitement tous les temps obligés qui concourent habituellement à son achèvement. Ce contenu est défini pour concorder avec les règles de l'art en vigueur : la réalisation d'un acte est supposée suivre une technique ou utiliser une méthode actuellement considérée comme idéale et validée. En d'autres termes, l'acte figurant dans la CCAM correspond à la description qu'il aurait dans un ouvrage technique de référence. Pour connaître le contenu implicite des actes décrits, on consultera, selon les cas, de telles publications, les protocoles, recommandations ou guides de bonnes pratiques élaborés par les sociétés savantes, ou les documents rédigés par la HAS. Pour les actes de chirurgie, on se reportera généralement à l'Encyclopédie médicochirurgicale (EMC), Techniques Chirurgicales (ELSEVIER, Paris). Le libellé recouvre toutes les variantes de l'acte décrit, quand celles-ci n'ont pas été individualisées par des libellés spécifiques. Pour éviter toute ambiguïté, une note sous certains titres ou certains libellés précise le contenu technique des actes correspondants, énumérant ceux des gestes qui ne doivent pas être codés en sus parce qu'implicitement inclus. En cas de difficulté, un utilisateur pourra interroger les rédacteurs de la CCAM ou la société savante concernée pour connaître le contenu implicite d'un acte.

Règles CCAM : quelques rappels « de base » :

Par fracture complexe, on entend : fracture osseuse - comportant au moins 3 fragments principaux, - incoercible après réduction, - avec enfoncement ostéocondral nécessitant un geste de relèvement.

Par rayon du pied, on entend : le squelette métatarsophalangien formant l'axe d'un orteil et les articulations adjacentes, et l'ensemble des tissus mous et des paquets vasculonerveux correspondants.



Par ostéotomie simple, on entend : ostéotomie unidirectionnelle ou rotatoire isolée, pour réaxation ou raccourcissement.

Par ostéotomie complexe, on entend : ostéotomie multidirectionnelle.

Par ostéosynthèse d'une fracture à foyer fermé, on entend : réduction et fixation osseuse par voie transcutanée ou avec abord à distance, sans exposition du foyer de fracture.

Par ostéosynthèse d'une fracture à foyer ouvert, on entend : réduction et fixation osseuse avec exposition du foyer de fracture.

Par changement de matériel, on entend : ablation de matériel avec pose simultanée d'un matériel de type identique ou analogue sur le même site.

Par repose de matériel, on entend : pose de matériel après ablation d'un précédent au cours d'une intervention préalable.

Par évidement d'un os, on entend : - cratérisation [saucérisation] osseuse - séquestrectomie osseuse - curetage de lésion osseuse infectieuse, kystique ou tumorale.

Par exérèse partielle d'un os, on entend : - exérèse de fragment osseux, sans interruption de la continuité osseuse - exérèse de lésion osseuse de surface : résection d'exostose ostéogénique, d'apophysite... - résection osseuse unicorticale : résection d'ostéome ostéoïde...

Par nettoyage d'une articulation [débridement], on entend : - résection localisée de synoviale, de replis synoviaux et/ou d'ostéophytes - ablation de corps étrangers intra-articulaires, de fragments fibrocartilagineux et/ou d'autres chondropathies localisées.

Toute arthrotomie inclut l'arthroscopie per-opératoire éventuelle.

Tout acte thérapeutique, par arthroscopie inclut le nettoyage de l'articulation traitée.

Tout acte thérapeutique, par arthrotomie inclut le nettoyage de l'articulation traitée.

La réduction orthopédique extemporanée d'une fracture inclut la contention par confection d'un appareillage rigide externe. Comprend : réduction orthopédique itérative de fracture, avec gypsotomie de réaxation

La réduction orthopédique extemporanée d'une luxation inclut la contention par confection d'un appareillage rigide externe, ou la stabilisation interne [arthrorise] temporaire. L'ostéosynthèse d'une fracture inclut sa réduction simultanée et sa contention par appareillage externe.



L'ostéotomie inclut l'ostéosynthèse et/ou la contention par appareillage externe.

La réduction d'une luxation, par abord direct inclut la réparation de l'appareil capsulo-ligamentaire de l'articulation par suture ou plastie, la stabilisation de l'articulation [arthrorise] par matériel et/ou la contention par appareillage rigide externe.

La reconstruction osseuse ou articulaire par greffe, transplant ou matériau inerte non prothétique inclut l'ostéosynthèse.

L'évacuation de collection articulaire inclut le lavage de l'articulation, avec ou sans drainage. L'arthroplastie inclut la réparation de l'appareil capsulo-ligamentaire par suture ou plastie, la stabilisation de l'articulation [arthrorise] par matériel et/ou contention par appareillage rigide externe.

La libération mobilisatrice d'une articulation [arthrolyse] inclut la capsulotomie articulaire, la libération de tendon périarticulaire et la résection d'ostéophyte et de butoir osseux. L'arthrodèse inclut l'ostéosynthèse, le prélèvement in situ d'autogreffe osseuse, et/ou la contention par appareillage externe.

La suture de muscle ou de tendon inclut l'immobilisation par appareillage externe ou par arthrorise.



Quelques grands principes initiaux :

Les propriétés de la CCAM

1. Exhaustivité
2. Bijektivité
3. Non ambiguïté des libellés
4. Maniabilité
5. Évolutivité

Bijektivité

- ◆ À **un libellé** correspond **un code**
- ◆ À **un code** correspond **un libellé**
- ◆ Acte pratiqué par plusieurs disciplines
 - libellé unique
 - consensuel
 - entre toutes les sociétés savantes concernées

Acte global

Chaque libellé comprend implicitement
l'ensemble des gestes
nécessaires à la réalisation de l'acte
dans la règle de l'art,
y compris la rédaction de son compte-rendu
et son codage

Acte global

- ◆ Recouvre toutes les variantes de l'acte décrit
 - sauf si elles font l'objet d'un libellé spécifique
- ◆ Pour connaître le contenu implicite, consulter
 - ouvrages techniques de référence
 - protocoles, recommandations, guides de bonne pratique
 - élaborés par les sociétés savantes
 - rédigés par l'ANAES